#  Compte rendu de réunion

## Groupe thématique « enfance et parentalité »

Réunion du 9 juin 2020 en visioconférence organisée par Stéphane Tinnes-Kraemer.

## Sont présents :

* Gaëlle CHARLES, Référente Familles, CSC Arc-en-ciel.
* David COLOMBANA, Médecin coordinateur, EPNAK - CRP METZ.
* Coralie LEMOINE-FALGAS, Chargée de mission santé, Ville de Metz.
* Bernadette MACÉ, EPE de Moselle, Responsable du pôle de soutien à la parentalité et à la conjugalité.
* Édith MAGGIPINTO, Chargée des relations avec les publics, Espace Bernard-Marie Koltès.
* Sylvie MERAND, Chargée de mission parentalité, Pôle petite enfance de la Ville de Metz.
* Aurélie PÉREAIRA, Psychologue, MDPH.
* Fabien RENNET, Chargé de mission, Association La Passerelle/Bornybuzz.
* Marylène ROBINAULT, Éducatrice de jeunes enfants, CMS WOIPPY.
* Myriam SAGRAFENA, Élue, Ville de Metz.
* Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury.
* Tatiana TODESCHINI, Médiatrice numérique, association La Passerelle – Bornybuzz.
* Émeline WEGMANN, Directrice adjointe, CSAPA/CAARUD/ACT - Centre "Les WADS" – CMSEA.

## Rappel de l'ordre du jour

* Constats partagés de l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et leur famille.
* Poursuivre la réflexion sur la thématique « emploi et formation ».
* Identifier des pistes d’actions.

## Prochaine réunion

* 2 octobre (lieu confirmé début septembre) pour poursuivre la réflexion et préciser les pistes d’actions envisagées.

## Synthèse

#### Impact de la crise sanitaire

Synthèse disponible sur le site Internet du CLSM (rubrique ressource > se documenter > covid).

#### Constats partagés

* Méconnaissance par les parents la visibilité de l'offre en pédopsychiatrie.
* Difficulté pour certains acteurs locaux à reprendre contact avec les habitants.
* Impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants.

#### Pistes d’actions

* Réaliser des actions pour prévenir l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des habitants.

## Discussion

Stéphane TK ouvre la discussion en rappelant les points à l’ordre du jour. L’échange se poursuit par un tour de présentation.

### Information

Le Dr David COLOMBANA informe qu’après avoir travaillé pour le Centre de rééducation professionnel EPNAK, il prend la nouvelle fonction de directeur des soins aux Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) des PEP57 de Metz et d’Hayange.

Coralie LEMOINE-FALGAS informe qu’elle participe avec Stéphane TK à un groupe de travail du [Réseau des Villes-Santé de l’OMS](http://www.villes-sante.com/) sur l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes. À cette occasion sont partagés des éléments de diagnostic et des pistes d’actions.

Stéphane TK ajoute que la participation à ce groupe de réflexion national explique l’ajout de ce sujet à l’ordre du jour.

Stéphane TK donne plusieurs informations :

* Avant la mise en place de ce groupe thématique, une collaboration s’est mise en place entre le Pôle petite enfance de la Ville de Metz et le Centre psychothérapeutique Winnicott. Les [comptes rendus](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/en-cours/category/72-parentalite-enfance) sont disponibles dans la rubrique « projets en cours » du site internet du CLSM.
* Le thème « parentalité et enfance » était celui de l’édition 2018 des Semaines d’information sur la santé mentale dont le [bilan](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/semaines-d-information-sur-la-sante-mentale/editions-2017-2019/sism-2018) et les [résultats d’un sondage](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/semaines-d-information-sur-la-sante-mentale/editions-2017-2019/sism-2018) réalisé auprès d’une centaine de familles sont consultables à la rubrique « SISM » du site internet du CLSM.
* Le CLSM propose depuis le début de l’année 2019 une sensibilisation en santé mentale. Le [programme et les dates des prochaines sessions](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/ressources/apprendre) sont disponibles dans la rubrique « ressources » du site internet du CLSM.

### Observations partagées de l’impact de la crise sanitaire

Stéphane TK partage ses échanges avec le Dr Taillemite du Centre psychothérapeutique Winnicott et Mme Jager, cadre de santé, de la Maison des adolescents, sur le sujet de l’impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des publics pris en charge par ces structures. Une [note de synthèse](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/ressources/se-documenter/category/78-crise-sanitaire?download=257:crise-sanitaire-et-sante-mentale) est disponible sur le site internet du CLSM.

Sylvie MERAND explique que dans le cadre de sa mission a été mis en place un dispositif pour entendre les parents sur le confinement et la vie au quotidien. Il y a eu peu de retours. Les directrices de crèches ont appelé tous les parents pour avoir des nouvelles. Les retours étaient positifs. Leurs difficultés concernaient d’abord l’organisation des tâches du quotidien comme le ménage. Il n’y avait pas d’angoisse particulière. Une autre difficulté concerne l’accès à une information claire par rapport à la rentrée. Beaucoup de questions ont été exprimées avec la réouverture des écoles. Des angoisses du point de vue sanitaire, les parents souhaitant connaître les risques pour leurs enfants et eux-mêmes. Les parents cherchaient également à connaître les conséquences du confinement sur la socialisation de leur enfant ou le risque d’ennui. Dans les quartiers dits sensibles, les familles semblent bien supporter la situation. Il n’y a pas eu de souci important exprimé par les parents durant toute cette période. Leur attention était surtout tournée vers l’école, l’inscription en crèche et la présence du Covid.

Tatiana TODESCHINI partage ses observations en tant que voisine, professionnelle de Borny et mère d’un enfant de quatre ans scolarisé dans ce quartier. Les maitresses de l’école des Mirabelles ont contacté chaque semaine les familles durant tout le confinement. Les enseignantes n’ont plus réussi à joindre à certaines familles au bout d’un moment. Il y a également beaucoup de familles qui n’ont pas eu accès aux renseignements par rapport au Coronavirus et qui pensaient qu’elles n’avaient pas du tout le droit de sortir avec les enfants. Ces derniers étaient complètement confinés sans leurs heures de permission dehors. L’ambiance à la maison devenait très compliquée. Sur les groupes de parentalité des réseaux sociaux, la plupart des familles d’enfants âgés d’environ 3 à 5 ans ont noté un changement radical de leurs enfants à partir de la quatrième semaine. Malgré la disponibilité d’un jardin pour certaines familles, les enfants ont commencé à exprimer des signes d’anxiété, à changer de comportement et devenir plus violent dans les paroles et les gestes. C’était plus compliqué pour les parents d’expliquer à leurs enfants la situation.

Marylène ROBINAULT partage ce dernier point de vue. En PMI, beaucoup de familles se sont retrouvées en difficulté. Le confinement est venu s’ajouter aux difficultés sociales. Comme ces familles logées à l’hôtel, enfermées dans une chambre. La mairie de Metz et d’autres structures ont proposé des relais d’accueil dans les crèches. Cette organisation a été bien acceptée par les familles qui avaient réellement besoin de souffler dans la prise en charge des tous petits, les moins de 3 ans pour lesquels c’était vraiment compliqué. Concernant l’accès à l’information se pose la problématique de la barrière de la langue. Quand les informations ne sont pas correctement comprises, cela ajoute de la difficulté. Le travail avec les assistantes maternelles a posé également des questions comme l’impact des gestes barrières sur la relation à l’enfant. Le recul n’est pas suffisant pour connaître les conséquences du confinement sur les enfants. Si l’on pense que les enfants s’adaptent à tout, cette situation aura certainement des conséquences qui nécessiteront du temps pour les mesurer.

Bernadette MACÉ indique que l’EPE a reçu 400 appels le premier mois (appels en provenance du territoire lorrain). En première position des difficultés repérées se trouvent le stress et la dépression liés à des états anxiogènes. En seconde position ont été observés des troubles du comportement qui concernent souvent des adolescents. Il y a eu également beaucoup de troubles anxieux chez les enfants avec une perturbation du sommeil. Des cauchemars, de l’anxiété la nuit, en particulier chez des enfants qui ne comprenaient pas bien la situation. Un autre facteur qui a posé des difficultés aux familles concerne l’impossibilité pour les enfants de passer d’une résidence à l’autre dans les cas de garde alternée. À ces observations s’ajoutent les difficultés rencontrées par les enfants en situation de handicap, comme ceux concernés par l’autisme, perturbés dans leur sommeil et des parents qui se retrouvent jour et nuit avec des enfants en grave difficulté de comportement. Concernant le post-confinement, il y a d’autres types d’appels. Des parents qui ne réussissent pas à reprendre le travail parce qu’ils n’arrivent pas à scolariser leurs enfants.

Marylène ROBINAULT ajoute que l’arrivée des vacances, le fait que tous les centres aérés n’ouvriront pas, va compliquer la situation pour les parents concernés par la reprise de leur travail.

Bernadette MACÉ poursuit en évoquant le décrochage scolaire pour certains enfants. Situation qui inquiète les parents dans l’incertitude de ce qui se passera en septembre.

Tatiana TODESCHINI partage les observations des maitresses qu’elle a eu l’occasion d’interviewer avec son collègue. L’ouverture des écoles s’est faite sur la base du volontariat. Les enfants qui y sont retournés sont ceux qui n’avaient aucune lacune. Ceux qui en auraient eu le plus besoin sont restés chez eux. Cette situation va creuser les inégalités entre les écoliers qui vont continuer de progresser et les autres restés chez eux. Cela concerne surtout les enfants des familles allophones qui ne vont pas entendre parler français jusqu’en septembre. À la rentrée, tous les enfants vont se retrouver dans les mêmes classes avec des écarts d’acquisition.

Émeline WEGMANN s’exprime par rapport aux dispositifs qui n’ont pas forcément été utilisés. Sa structure se pose néanmoins la question de l’impact du confinement sur les adolescents. Ce n’est pas parce qu’ils n’ont pas sollicité les dispositifs existants ou développés pour l’occasion qu’il n’y a pas eu un impact important sur eux. À cela s’ajoute une autre observation qui concerne le cumul des rôles des parents. Être à la fois parents et aussi relais des maîtres et maîtresses des écoles. D’assurer la scolarité et parfois le télétravail. D’être sur plusieurs modes. Organiser sa journée pour être à la fois présent pour ses enfants, tout en étant patient et réaliser son travail en télétravail, en essayant de ne pas exacerber les tensions, de pouvoirs cumuler l’ensemble des rôles. Cela a été parfois particulièrement difficile. Au sein du pôle protection de l’enfance, il y a pas mal d’enfants qui n’ont pas été scolarisés se pose la problématique du maintien du lien avec l’école et d’assurer la continuité scolaire tout en étant dans un contexte particulier. Enfin se pose le problème de compréhension des gestes barrières par les enfants et les adolescents. Mais pour la petite enfance, il a été observé que certains gestes peuvent être vécus comme une forme de rejet. Le fait de ne plus embrasser un enfant ou de ne plus lui dire le saluer comme il l’a appris, c’est compliqué par moment de respecter ces gestes barrières ou en tout cas de les aider à se les approprier tout en gardant le lien avec eux.

Bernadette MACÉ complète la question du lien des enfants. Les enfants qui ont l’habitude d’aller au *bled* l’été ne pourront pas y aller cette année. Ils n’iront pas non plus au centre aéré. Au-delà de l’école, ces enfants vont décrocher socialement. On ne peut pas encore en mesurer les conséquences, mais la désocialisation est à prendre en compte pour les enfants d’âge élémentaire.

Stéphane TK demande si des actions spécifiques sont prévues sur le territoire messin pour les enfants qui ne partiront pas.

 Sylvie MERAND répond que l’organisation tourne beaucoup autour du sanitaire et des gestes barrières. À l’école, le nombre d’élèves est limité à dix par classe. Il faut du lien social, permettre aux enfants de se retrouver, mais comment et dans quelle condition. Toute la Ville se mobilise pour adapter les actions prévues. Sur Constellation par exemple, des équipes travaillent sur les possibilités de profiter d’une animation estivale autrement. C’est complexe, surtout que les directives des Préfectures et de l’État sont parfois floues. Qui a la compétence, qui fait quoi, qui peut dire ? C’est surtout retrouver du bon sens et après connaître les directives. On est dans le flou. La priorité est de préparer la rentrée qui est comme cela a été dit extrêmement anxiogène.

Marylène ROBINAULT ajoute que le problème se pose également pour les autres communes de plus petite taille où les centres aérés ne vont pas ouvrir. Ces communes n’ont pas les caractéristiques de petits villages où tous les enfants se connaissent et se retrouvent. Sur ces territoires se trouvent également des familles en difficulté. On ne sait pas comment les enfants vont passer leur été. Aux centres aérés fermés s’ajoute le manque de moyens de transport qui complique encore la situation.

Tatiana TODESCHINI explique que les centres aérés qui vont ouvrir comme celui de Borny vont avoir des effectifs réduits et donc prendre en priorité les enfants des parents qui travaillent. C’est encore une problématique d’égalité.

Marylène ROBINAULT confirme cette situation en prenant l’exemple du centre aéré Marc Sangnier de Montigny-lès-Metz qui fonctionnera uniquement pour les enfants dont les parents sont prioritaires. Le risque est de perdre les autres enfants qui ont juste besoin d’aller s’aérer la tête et de faire autre chose.

Bernadette MACÉ évoque l’absentéisme scolaire futur et des phobies scolaires. Il faut prendre en considération la situation des enfants terrifiés par le retour à l’école en septembre. Pendant quelques mois, la société a représenté pour eux un danger grave avec ce Covid qui n’est pas compris par tous. Tout ce qui est social sera peut-être identifié à cette question. Et la difficulté de retrouver les espaces sociaux et de s’y intégrer.

Marylène ROBINAULT évoque une discussion avec une collègue sage-femme sur la situation des classes où dès qu’un enfant tousse, il est accusé d’avoir le Coronavirus. Ces attitudes s’ajoutent au malaise de certains enfants.

Stéphane TK fait remarquer que les observations partagées rejoignent un échange avec le Dr Taillemite qui indiquait que les personnes les plus impactées par la crise sanitaire sont aussi celles qui étaient déjà fragiles et socialement exclues.

Marylène ROBINAULT ajoute que les publics qui n’étaient pas fragiles ont des capacités et des ressources qui leur permettent de traverser avec moins de conséquences la crise. Un autre public qui pose question est celui qui vit en foyer. Pour le moment, il n’est pas possible d’aller les rencontrer sur le terrain et les échanges téléphoniques sont impossibles à cause de la barrière de la langue. Il reste à savoir comment les enfants en situation de grande précarité ont vécu cette situation et quelles séquelles ils vont en garder.

### Idées d’actions pour la thématique « parentalité et enfance »

Stéphane TK questionne Sylvie MERAND sur l’avancée de la collaboration entre le Pôle petite enfance et l’équipe du Centre psychothérapeutique Winnicott.

Sylvie MERAND expose la collaboration entre le pôle petite enfance de la Ville de Metz et le Centre psychothérapeutique Winnicott. Les professionnels se sont rencontrés à l’occasion de réunions dont l’objectif était de mieux connaître le champ d’intervention de chacun. Un travail est à faire pour que les parents connaissent mieux les dispositifs de ce CMP dédié aux enfants. La période de crise sanitaire à freiner la collaboration, mais l’envie est là de travailler davantage ensemble.

Stéphane TK questionne Sylvie MERAND l’avancée du projet du pôle petite enfance sur les usages des écrans chez les enfants.

Sylvie MERAND répond qu’un travail a été réalisé, lui aussi, freiné par la crise sanitaire. Les actions devront être adaptées par rapport à la situation. Le projet est centré sur la prévention de l’usage des écrans. Avec le confinement, l’écran est devenu l’unique moyen de communiquer à distance. L’écran est devenu le sauveur de la situation. Les critiques énoncées par rapport à l’écran sont maintenant regardées autrement. Le projet devrait se poursuivre normalement durant le dernier trimestre. Les actions, le rythme, les échéances sont maintenus.

Stéphane TK interroge l’ensemble des participant.e.s sur les actions pertinentes à mettre en place en direction des enfants et leurs familles.

Coralie LEMOINE-FALGAS partage deux idées de projets et demande comment ces pistes pourraient se réaliser en direction des enfants et familles messines. La première idée concerne la mise en place de permanences de psychologues comme ce qui sera fait cet été dans certains quartiers de Bordeaux, en particulier ceux classés Quartier politique de la ville (QPV). La seconde idée vise à trouver une manière de permettre aux enfants et leurs familles de s’exprimer sur leur vécu de la situation de crise sanitaire, pour en ressortir notamment le positif. Cela pourrait se faire dans le cadre de groupes de parole animés durant l’été. Il s’agit de pistes d’action entendues à l’occasion des réunions organisées par le réseau des Villes-Santé. Coralie LEMOINE-FALGAS souhaite connaître l’avis des partenaires du CLSM et la possibilité de mettre en œuvre de telles actions sur le territoire messin.

Bernadette MACÉ fait part de la manière dont un tel projet pourrait se réaliser. L’action pourrait prendre la forme d’un reportage photo invitant les enfants et leur famille à raconter leur confinement. Il s’agirait de convoquer le vécu des personnes par la photo et les témoignages. Ce qui serait intéressant est de raccrocher l’individu au collectif puisqu’on a manqué de collectif et que ce dernier est restreint actuellement. Le projet de permanences de psychologues dans les quartiers donne le sentiment que ce professionnel est bien impuissant par rapport à la situation.

Tatiana TODESCHINI donne son sentiment sur les permanences de psychologues et ne croit pas que les habitants des quartiers iront d’eux-mêmes parler avec ces professionnels qui se déplaceraient dans les rues. Elle informe également de la participation de Bornybuzz aux animations estivales durant trois à quatre semaines qui se feront en effectifs réduits de six enfants. L’idée est de sortir des tables et mettre à disposition des habitants des jeux et les compétences de l’équipe dans l’espace de la Cour Normandie où se situe le local de l’association. Il s’agit d’en faire un lieu de rencontre pour les habitants qui pourront venir boire un thé, faire un jeu et s’il le souhaite, parler de parentalité. Dans tous les cas, Bornybuzz va reprendre contact avec les habitants, en particulier les parents déjà connus par l’association.

Stéphane TK souligne l’aspect très intéressant de l’action qui vise d’abord à être un lieu de convivialité où les personnes peuvent trouver de l’information.

Tatiana TODESCHINI répond que les PEP57 réalisent régulièrement ce type d’action tout au long de l’année. Ils ont un accueil pour les parents. Le lieu est fréquenté par des mères de famille qui échangent entre elles. C’est une action qui fonctionne bien, mais qui s’est trouvée entravée par la crise sanitaire. Les PEP57 semblent également avoir des difficultés en ce moment à reprendre le contact avec les habitants. C’est pour cette raison qu’il faudrait s’y mettre tous ensemble pour installer des points de rencontre.

Bernadette MACÉ propose l’idée de guinguettes de la parentalité. Il s’agirait d’une activité en extérieur qui n’est pas gênée par la limite du nombre de personnes.

Coralie LEMOINE-FALGAS fait part de son sentiment qu’il s’agit d’une bonne idée, sans doute plus réaliste que des permanences de psychologues. Dans ce cadre pourrait se réaliser un temps de partage collectif du vécu par rapport à la crise sanitaire. Il pourrait y avoir des murs d’expression par exemple ou toutes autres activités qui aident les parents et leurs enfants à partager.

Tatiana TODESCHINI ajoute que le seul fait de se retrouver autour d’une table et permettre aux familles de se rendre compte qu’elles n’étaient pas seules en difficulté. Cela peut aider à prendre de la distance par rapport à la culpabilité ressentie par certains parents face aux difficultés d’une situation inédite. Tous les parents n’ont pas accès à un réseau sur internet leur permettant de partager avec d’autres. Il y a aussi les familles monoparentales confrontées à la gestion de multiples tâches sans pouvoir compter sur l’aide d’un autre adulte à la maison. Il y a pour ces familles une sensation d’être coupée du monde et une fatigue importante de la situation.

Coralie LEMOINE-FALGAS fait part de l’importance de parvenir à proposer des actions dans l’ensemble des quartiers où les familles sont moins mobiles vers le centre-ville. L’idée pourrait donc être de tendre vers une action collective déployée à différents endroits de la ville.

Sylvie MERAND informe que la ludothèque du LEAC va rouvrir. Celle du Wad Billy est actuellement utilisée comme crèche. Les actions d’accompagnement à la parentalité qui tourne autour de la question de la socialisation et de la scolarisation de l’enfant sont des actions menées à la crèche Le Tremplin de Borny. Sylvie MERAND et sa collègue Rachelle PLANCHET, chargée de mission continuum éducatif, vont se rendre disponibles pour des permanences dans la ludothèque du LEAC. Tout parent pourra venir poser ses questions sur la rentrée scolaire. Ce thème est choisi comme accroche pour discuter d’autres sujets en fonction des besoins et attentes des parents. Cette action est ouverte à tous, y compris les parents d’adolescents. La principale contrainte concerne l’espace. C’est la raison pour laquelle le pôle petite enfance essaie d’investir tous les lieux appropriés pour accueillir les parents dans le respect des règles de distanciation sociale. Le cadre réglementaire est la principale difficulté pour organiser des activités à destination des familles.

Bernadette MACÉ pense pour sa part que les personnes ont surtout besoin de parler de ce qu’ils ont vécu. Il serait intéressant par exemple que les pères et les mères qui ont ressenti de la culpabilité puissent se le dire. L’idée d’un soutien par des psychologues ne semble pas pertinente. La distanciation sociale empêche avant tout le contact. C’est cet aspect qu’il conviendrait de travailler et non l’écoute individuelle. Il y a déjà pléthore d’associations et d’organismes qui font de l’écoute, qui ont des psychologues et qui ont rouvert leurs services. La question est de savoir ce qui est à faire après le confinement pour refaire société, refaire groupe et refaire éventuellement confiance à des psychologues disponibles pour les personnes qui en ont besoin. Les personnes doivent d’abord se réapproprier le fait d’être des individus et d’avoir souffert. Une maman a besoin de dire à d’autres et d’entendre dire par d’autres que c’était très dur.

Sylvie MERAND propose également d’informer les services culturels et de s’appuyer sur les artistes. Ces derniers ont le savoir-faire pour créer de l’animation, rassembler, faire émerger des paroles. Une incertitude plane encore sur ce qu’il sera possible de faire, mais le service culturel pourra être d’une grande aide pour réaliser des actions d’expression par rapport à cette période perturbante. Sylvie MERAND se rapprochera d’Isabelle Soudier-Spetz, directrice du Pôle Famille et Petite enfance et du pôle éducation pour savoir ce qui pourra être fait. Il conviendrait également de continuer à informer sur les dispositifs qui continuent de fonctionner. Plus il y a d’information, mieux c’est pour permettre aux personnes de se raccrocher et les aider à trouver des réponses à des problèmes plus individuels.

Pour conclure, Stéphane TK se propose de rechercher des partenaires pour concrétiser l’idée d’espaces de convivialité à destination des familles. Avec l’aide de Coralie LEMOINE-FALGAS et Sylvie MERAND, un contact sera pris également avec les services de la Ville pour savoir ce qui pourrait être fait. Pour terminer, le CLSM informera les structures en contact avec des familles de sa disponibilité pour mettre à disposition de la documentation en santé mentale et des outils d’aide à l’orientation vers des professionnels et services capables d’apporter un soutien psychologique.